

Paris, le 09/02/2021

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 FEVRIER 2021

Composition du bureau de l'Assemblée qui se tiendra à huis clos

Afin de composer le bureau de l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n° 2020-448 du 10 avril 2020 et sur délégation spéciale du Conseil d'administration, Monsieur Daniel DERICHEBOURG, Président du Conseil d'administration, a désigné la société COMPAGNIE FINANCIERE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE RECYCLAGE, représentée par Monsieur Boris DERICHEBOURG, et le FCPE ACTIONNARIAT DERICHEBOURG, représentée par Monsieur Pierre CANDELIER, aux fonctions de scrutateurs, ce qu'ils acceptent.

Monsieur Daniel DERICHEBOURG présidera l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Jean-Baptiste NICOLET, Responsable juridique du Groupe, assurera les fonctions de Secrétaire du bureau.

Code ISIN : FR 0000053381 - DBG